

CONSEIL DE LA VILLE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024 À 10 H 30

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2025 relié aux compétences de proximité - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2025 relié aux compétences d'agglomération (référence: FN2024-086)
- 4- Adoption du *Programme des immobilisations 2025-2034* relié aux compétences de proximité - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Programme des immobilisations 2025-2034* relié aux compétences d'agglomération de Québec (référence: FN2024-069)
- 5- Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du budget pour l'exercice financier 2025 du *Réseau de transport de la Capitale* (référence: FN2024-055)
- 6- Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Programme des immobilisations* du *Réseau de transport de la Capitale* pour les exercices financiers 2025 à 2034 (référence: FN2024-056)
- 7- Adoption du *Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2025*, R.V.Q. 3398 (référence: FN2024-058)
- 8- Adoption du *Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.V.Q. 3330 (référence: FN2024-064)

- 9- Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur l'imposition d'une taxe sur les grandes surfaces imperméables*, R.V.Q. 3332 (référence: FN2024-062)

- 10- Adoption du *Règlement modifiant le Règlement relatif aux taux de droit de mutation applicables aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$*, R.V.Q. 3410 (référence: FN2024-074)

- 11- Autres sujets reliés aux prévisions budgétaires, aux revenus et aux programmes des immobilisations

- 12- Période de questions des citoyens

- 12.1- La période de questions porte exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

- 13- Clôture de la séance

Québec, le 6 décembre 2024.

Le greffier de la Ville,



Sylvain Ouellet

SO/mv